



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le 13 mars et à 20 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 7 mars, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Nombre de Conseillers :

Etaients présents : M. Bernard ALBAN, Mme Yvette BADOIL, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Alain CAMPION, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Robert DESPLACE, M. Paul FERRE, M. Gilbert GROS, M. Raphaël LAMURE, Mme Irène LECLERC, M. Bernard LITAUDON, Mme Muriel LUGA-GIRAUD, Mme Sandrine MERAND, M. Philippe PROST, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, M. Dominique VIOT, M. Maurice VOISIN,

En exercice : 29

Présents : 20

Représentés : 5

Absents : 9

Etaients absents : M. Patrick BOURGEOIS, M. Vincent GELAS (pouvoir à Mme Yvette BADOIL), Mme Lysiane GUIRAL (pouvoir à Mme Muriel LUGA GIRAUD), M. Jean-Michel LUX (pouvoir à Mme Irène LECLERC), M. Guy MORILLON (pouvoir à M. Thierry SEVES), M. Marc TATON, Mme Marielle THOMAS, M. Serge VARVIER, M. Nicolas ZIELINSKI (pouvoir à M. Bernard ALBAN),

Secrétaire de séance : Mme Sandrine MERAND

N°2018/03/13/01 – COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET PRINCIPAL

1 – LUI DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire		326 529,39			0,00	326 529,39
Opérations réalisées sur l'exercice	1 403 154,33	724 403,09	6 817 416,94	7 439 545,48	8 220 571,27	8 163 948,57
Résultats de l'exercice	678 751,24			622 128,54	56 622,70	
Résultats reportés N-1		68 912,93		3 584 735,51	0,00	3 653 648,44
Intégration des résultats du Syndicat mixte ADS dissous au 31/12/2016	63,52			4 315,30	63,52	4 315,30
Résultats reportés N-1 avec reprise du solde SM ADS		68 849,41		3 589 050,81	0,00	3 657 900,22
Résultats de clôture N	609 901,83			4 211 179,35		3 601 277,52

Restes à réaliser	1 68 351,99	361 990,00			1 68 351,99	361 990,00
TOTAUX CUMULES	1 571 506,32	1 155 242,50	6 817 416,94	11 028 596,29	8 388 923,26	12 183 838,79
RESULTATS DEFINITIFS	416 263,82			4 211 179,35		3 794 915,53

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

N°2018/03/13/02 – COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET GITE DE GROUPE

1 – LUI DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	342 142,31	0,00	198 175,05	103 506,42	540 317,36	103 506,42
Résultats de l'exercice	342 142,31		94 668,63		436 810,94	
Résultats reportés N-1		461 868,69	44 257,48			417 611,21
Résultats de clôture N		119 726,38	138 926,11		19 199,73	
Restes à réaliser	152 330,00	174 190,00			152 330,00	174 190,00
TOTAUX CUMULES	494 472,31	636 058,69	242 432,53	103 506,42	736 904,84	739 565,11
RESULTATS DEFINITIFS		141 586,38	138 926,11			2 660,27

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

N°2018/03/13/03 - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2017 DU RECEVEUR

DECLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2017 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

N°2018/03/13/04- BUDGET PRINCIPAL 2018 - AFFECTATION DES RESULTATS 2017 DU BUDGET PRINCIPAL

DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (D) – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté :

⇒ - **609 901,83 euros**

• Affectation de l'excédent de fonctionnement au compte 1068 (R) pour le besoin de financement de la section d'investissement :

⇒ + **416 263,82 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

• Affectation du solde de l'excédent de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :

⇒ + **3 794 915,53 euros**

N°2018/03/13/05 - BUDGET GITES DE GROUPE 2018 - AFFECTATION DES RESULTATS 2017 DU BUDGET GITES DE GROUPE

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

• Report du solde d'investissement au compte 001 (R) – Résultat d'investissement reporté :

⇒ + **119 726,38 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

• Report du solde de fonctionnement au compte 002 (D) – Résultat de fonctionnement reporté :

⇒ - **138 926,11 euros**

N°2018/03/13/06 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

PREND ACTE qu'un débat a eu lieu,

ADOpte le Débat d'Orientations Budgétaires 2018 sur la base du Rapport présenté,

PRECISE que le rapport d'orientations budgétaires sera mis en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes, adressé à toutes les communes membres et tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes et dans les 15 mairies du territoire.

N°2018/03/13/07 – COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DE L'ORGANE DELIBERANT

PREND ACTE des attributions exercées par Monsieur le Président par délégation et ayant donné lieu à la décision suivante :

N°2018/05 – Convention pour la vente de billetterie par l'Office de Tourisme Val de Saône Centre

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5211.10,

Vu la proposition d'organisation de soirées de théâtre les 6, 7 et 8 avril 2018, par l'association « **1, 2, 3 Théâtre** », représentée par Madame Nicolle, 144 route de Thoisse, 01090 Guéreins,

Considérant la volonté de mettre en place un service de billetterie avec l'Office de tourisme Val de Saône Centre pour cette manifestation,

Vu l'avis favorable de la commission tourisme du 26 février 2018,

Article 1^{er} :

Il est décidé de signer une convention avec l'association « **1, 2, 3 Théâtre** » pour assurer sur les deux antennes de l'office de tourisme la vente de billetterie relative à son événementiel des 6, 7 et 8 avril 2018.

Article 2 :

Une commission de 1€ par billet payant vendu sera facturée à l'association « **1, 2, 3 Théâtre** » par l'Office de tourisme Val de Saône Centre.

Fait à Montceaux, le 13 mars 2018

AFFICHE du :

Au :

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX

